

Deux mille habitants en
fin du XIX^e siècle

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3500 titres à ce jour. « Le village de Douzy est bâti en pente douce vers la Chiers, dont il couvre les bords sur sa rive droite, en forme de rectangle parfait. Trois longues rues, parallèles à la rivière, forment pour ainsi dire trois étages, dont les maisons ont le précieux avantage de présenter au beau soleil du Midi leur façade ou leur revers, ce qui permet de jouir de ses précieux rayons en hiver, ou de s'abriter, en plein été, contre ses feux brûlants. Ces trois principales artères sont traversées, çà et là, de quelques ruelles descendant vers la Chiers, et principalement d'une belle et

Bientôt réédité

Histoire populaire de Douzy

par l'abbé Philippot

Un séjour apprécié de
Charlemagne

Douzy (sur la rivière *Chiers* ou *Chières*) fut un séjour apprécié de Charlemagne qui y disposait d'un palais. Plusieurs conciles s'y tinrent à l'époque carolingienne. De 1560 à 1642, le bourg faisait partie de la principauté de Sedan. Lors de la Révolution, des troupes françaises y stationnèrent. Le peintre Jacques Augustin Catherine Pajou, alors volontaire et incorporé dans la Compagnie des Arts de Paris, écrivit plusieurs lettres à son ami, le peintre François Gérard, entre le 14 octobre et le 12 novembre 1792, où il parle du grand

froid, du pain de munition, de l'ennui, de l'oisiveté, mais aussi des soins reçus de la part de « braves gens ». Douzy est un des berceaux de l'aviation française, grâce à Roger Sommer. Recordman du monde de durée de vol en 1909 avec 2 heures 27 minutes et 15 secondes, il construisit de multiples monoplans et biplans, notamment pour l'armée. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'aérodrome de Sedan-Douzy, qu'il créa en 1909, servit de terrain d'essai aux avions fabriqués dans ses ateliers. La réplique de son biplan de 1910 est visible au musée des débuts de l'aviation de Douzy. Le 15 septembre 2015, Douzy et Mairy fusionnent pour former une commune nouvelle qui prend le nom de Douzy.



large avenue coupant le village par son milieu, et s'élargissant au centre, par devant l'église, pour former une vaste place quadrangulaire qui serait sans pareille pour un bourg, si elle avait une belle allée de marronniers, et si le puits qui l'embarasse était reporté dans l'un de ses angles, ou à l'entrée d'une rue avoisinante. Le village est tout ramassé sur lui-même, rues et maisons se pressent les unes contre les autres ; il en résulte que la superficie en est assez restreinte pour une population qui n'a pas été loin de deux mille habitants en fin du XIX^e siècle. »

Douzy place forte

La première partie retrace l'histoire de Douzy depuis les origines jusqu'à l'érection de la principauté de Sedan et le franc-fief de Douzy : avant la conquête romaine, l'invasion romaine, de Jules César à Clovis, de Clovis à Charlemagne, le christianisme dans la région, les « beaux temps » de Douzy sous Charlemagne et avec les conférences et les conciles, de 855 à 1023, le château impérial, Godefroy de Bouillon seigneur de Douzy (chef-lieu du pays d'entre Semoy et Meuse), le grand démêlé entre le prince-évêque de Liège et l'archevêque de Reims à propos du fief (première phase : 1127 ; deuxième phase : Douzy place forte ; troisième phase : le traité de Francheval), les fortifications, les anciennes églises. Dans la deuxième partie, l'auteur étudie la période allant de la fin du fief de Douzy à la cession de Sedan à la France et le statut de Douzy en la principauté de Sedan de 1259 à 1542 avec : la dislocation du fief, le camp des Impériaux (1521), le compte de la terre, le fief au Moyen Âge (personnalité et propriété), le régime administratif et judiciaire (la commune et la prévôté), la vie militaire (les milices et les armes), Douzy et la principauté de Sedan, quelques menus faits et détails (1581-1587), la Ligue (le premier combat au pont de Douzy en 1587 et la grande bataille en 1588), de la bataille de Douzy à l'annexion de Sedan à la France (de 1588 à 1642), la Réforme. La dernière partie traite des faits qui se sont déroulés depuis l'annexion de Sedan à la France jusqu'à nos jours (de 1642 à 1910), Douzy au pays de France : de l'annexion de Sedan à la France à la révocation de l'édit de Nantes (1642-1685), jusqu'à la Révolution (1685-1789), au XIX^e siècle ; la consécration de l'église en 1869 ; la guerre, les maires, curés, maîtres et maîtresses d'école ; les lieux-dits, écarts, calvaires et chapelles.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 500 TITRES**

**39 TITRES SUR
LES ARDENNES**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

HISTOIRE POPULAIRE DE DOUZY

Déjà les premiers Francs, les Belges, les Romains avaient fort apprécié la position de Douzy. Ils en avaient fait un poste important, relié aux grandes chaussées, visité par les hauts chefs, et même par César qui lui donna son nom. Clovis ne manqua pas également d'en faire, non seulement une forteresse, mais une résidence de choix, un lieu de fréquents séjours. Douzy fut en effet pour Clovis un fief réservé, un château royal. De Clovis à Charlemagne, le pays devint terre sainte, appartenant à saint Remi et à ses successeurs. Saint Remi, grand apôtre des Gaules est certainement venu y résider, au cours de ses visites et de ses travaux apostoliques. Les fiefs de Mouzon et de Douzy appartenaient toujours à l'Église de Reims, lorsque Charlemagne, en 772, désira faire l'acquisition de celui de Douzy. La position géographique de ce bourg entre l'Allemagne et la France, ainsi que son heureuse situation au bord de la grande forêt d'Ardenne, engagèrent le prince à y établir une résidence pouvant lui servir de maison de plaisance pour se livrer aux plaisirs de la chasse. Le palais s'élevait à l'endroit aujourd'hui appelé *Le Palat*. Après Charlemagne, et sans doute aussi longtemps que subsista la résidence impériale, Douzy fut un point central de gouvernement. On y jugeait de grandes causes et on y convoquait d'illustres assemblées. Mais bientôt, à cause de sa situation aux frontières de plusieurs royaumes, le domaine devint un sujet perpétuel de convoitise et de litige. Le bourg passa d'un suzerain à l'autre, par suite des échanges continuels survenant entre rois et empereurs, des délimitations toujours renouvelées de territoires, et enfin des guerres si fréquentes qui désolaient le pays. En partance pour la Terre sainte, Godefroy de Bouillon eut le tort de céder non seulement son duché mais aussi les terres adjacentes qu'il ne possédait plus à Obert, évêque de Liège. Cette prétendue vente qui n'était sans doute qu'un engagement sur prêt engendra une longue querelle qui dura 132 ans entre l'évêque de Liège et l'archevêque de Reims, qui se termina par le traité de Francheval, en 1259, après bien des discussions et des batailles. Cette année marque la fin de toute direction, de toute administration effective et générale dans le fief qui s'en va à vau-l'eau, Douzy ne relevant plus que de l'abbaye de Mouzon. En 1547, il est officiellement et définitivement annexé à la principauté de Sedan, désormais reconnue indépendante par les états voisins, la France et l'Allemagne.

Réédition du livre intitulé *Histoire populaire de Douzy-sur-Chiers*, paru en 1911.
Réf. 1996-3515 Format : 14 X 20. 284 pages. Prix : 38 € Parution : octobre 2018.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

XXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr

*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution octobre 2018
1996-3515

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date: 201.....

Je commande « HISTOIRE POPULAIRE DE DOUZY » :

ex. au prix de 38 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2018 (436 pages)

- 3 480 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.